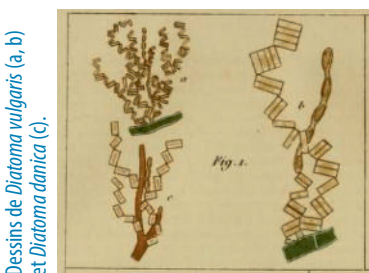


À propos de diatomées

Les diatomées sont des algues unicellulaires microscopiques qui sécrètent un squelette externe siliceux formé de deux valves microporeuses emboîtées. Ces algues sont présentes dans tous les milieux aquatiques, aussi bien en mer qu'en eau douce.

Le genre *Diatoma* du botaniste suisse Augustin-Pyrame de Candolle

Dans la *Flore française*, ou *Descriptions succinctes de toutes les plantes qui croissent naturellement en France*, copubliée avec Lamarck en 1805, Candolle crée le nom de genre *Diatoma*, pour deux espèces d'algues marines unicellulaires, qu'il nomme en français des *diatomés*. Il explique que ces organismes de forme anguleuse constituent des filaments en s'accolant les uns aux autres et « à la fin de la vie de la plante, se séparent les uns des autres, excepté par un de leurs angles. » Il ajoute que ces éléments « se dédoublent ou se divisent longitudinalement en deux quadrilatères. » Ces phénomènes sont illustrés par les dessins ci-dessous, tirés du *Dictionnaire Classique d'Histoire Naturelle* (1824) du naturaliste Bory de Saint-Vincent.



Candolle a formé *Diatoma* sur le grec *diatomos* « coupé en travers, en deux », du verbe *diatemnein* « couper en deux », de *dia* « à travers » et *temnein* « couper ». Incidemment, il ajoute : « Ce genre est encore très mal connu : peut-être appartient-il au règne animal ? », propos typique des difficultés rencontrées par les premiers naturalistes pour classer certains organismes unicellulaires. L'appartenance des diatomées au règne végétal sera bien confirmée.

Du genre *Diatoma* aux diatomées

C'est seulement en 1834 qu'apparaît le mot *diatomée* dans le *Dictionnaire raisonné, étymologique, synonymique et polyglotte, des termes usités dans les sciences naturelles* du médecin et lexicographe Antoine Jourdan. On trouve dans ce dictionnaire l'entrée DIATOMÉES, du latin scientifique *Diatomeæ*, nom donné par deux botanistes suédois à un ensemble « d'Algues ayant pour type le genre *Diatoma*. » Alors que le mot *diatome* s'appliquait à un seul genre, le mot *diatomée* s'applique aux nombreux genres de plusieurs classes d'algues unicellulaires caractérisées par leur

squelette externe siliceux, nommé un *frustule*. Cette appellation s'inspire du nom de genre *Frustulia* donné en 1853 à des diatomées en bâtonnets, du latin *frustum* « petit morceau », diminutif de *frustum* « morceau ».

Les mots *diatome*, *diatomée* font penser au terme chimique *diatomique*, sans aucun rapport avec les diatomées. Pourtant on trouve les expressions « indice diatomique » ou « flore diatomique » dans les articles qui recensent les espèces de diatomées... Ne faudrait-il pas compléter les dictionnaires usuels comme suit ? En chimie, 1. *Diatomique* : « constitué de deux atomes » et, en botanique, 2. *Diatomique* : « relatif aux diatomées », non pas un mot ayant deux sens, mais deux mots distincts, même s'ils sont homographes, car d'étymologies différentes.

En anglais, le nom de la diatomée est *diatom*, attesté en 1845. En allemand, le mot *Diatomee* existe, mais on emploie plus couramment *Kieselalge*, signifiant « algue siliceuse », avec l'élément *Kiesel-* « silice » (cf. *Kieselerde* « silice »), de *Kiesel* « caillou ».

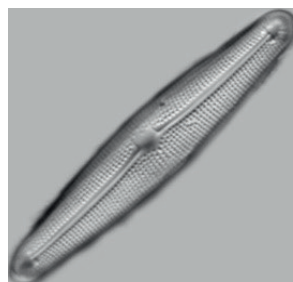
Enfin, dans la classification phylogénétique, les diatomées sont nommées *bacillariophyta*, du latin *bacillum* « bâtonnet », diminutif de *baculum* « bâton », à cause des diatomées en forme de bâtonnets. Une classe importante de diatomées se nomme les *bacillariophycées* (mot entré au *Petit Larousse 1998*, mais absent du *Petit Robert 2025*). À ce propos, les diatomées ne constituent pas un clade mais seulement un embranchement d'un clade plus vaste, comportant aussi des algues brunes telles que les fucus... et, plus inattendu, des parasites d'animaux ou de plantes tels que le mildiou de la vigne.

De la diatomée à la diatomite et à la terre de diatomée

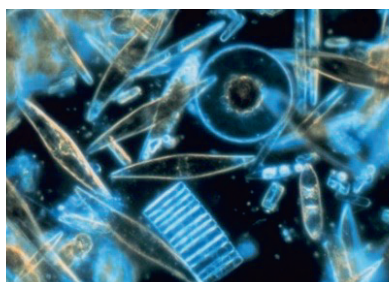
La *diatomite* est une roche légère, poreuse, friable, siliceuse puisque constituée de restes de diatomées fossiles. Son autre nom, moins courant, le *tripoli*, vient du nom de Tripoli, en Grèce, lieu historique de production de diatomite. Sa forme pulvérulente se nomme *terre de diatomée*, ou moins couramment *kieselgu(h)r*, de son nom en allemand *Kieselgur*, de *Kiesel(alge)* « diatomée » et *-gur*, de *gären* « fermenter », car le développement des diatomées sur une plante aquatique s'apparente à une fermentation. La terre de diatomée a divers usages physico-chimiques dans la filtration, le polissage ou l'absorption, et c'est un insecticide car elle s'adsorbe sur la cuticule des insectes en y provoquant des lésions létales.

Épilogue

Les mots *tripoli*, *kieselgu(h)r*, devenus rares, figurent encore dans certains dictionnaires dont le *Petit Robert 2025*, mais sont sortis du *Petit Larousse 1998*, où apparaît en revanche *bacillariophycée*, qui est un mot didactique. Deux décisions lexicographiques opposées.



Diatomée du genre *Frustulia*
© diatoms.org.



Grande diversité de formes des diatomées marines
© Wikimedia commons.

Pierre AVENAS,
ex directeur de la R & D dans l'industrie chimique.
pier.avenas@orange.fr